



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 décembre 2023

N°1406

Culture de l'égalité : Bérandère Couillard et Roland Lescure relancent la Charte pour une représentation mixte des jouets

Bérandère Couillard, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, et Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, ont réuni à Bercy les acteurs de la filière Jouets pour signer la nouvelle édition de la Charte pour une représentation mixte des jouets.

Les trois premières éditions de la Charte ont permis d'instaurer un dialogue sur la représentation mixte des jouets entre les fabricants, les distributeurs, les associations, les autorités de contrôle de l'audiovisuel et l'Union des Marques.

Des échanges qui ont permis d'aboutir à la rédaction d'un guide de bonnes pratiques « Promouvoir l'égalité femme/homme au travers des jouets » ainsi qu'à un module de formation à destination des adhérents. Depuis, les packagings et les catalogues ont adopté des codes couleurs plus neutres et des mises en scène davantage mixte. De même, la plupart des enseignes ont mis en œuvre les engagements relatifs aux rayonnages. Et un module de formation a été diffusé à tous les adhérents et intégré au programme de formation.

Les associations ont, elles, conduit des actions en faveur de la lutte contre les stéréotypes de genre en sensibilisant les professionnels (journées de formations, conférences, débats) et les parents (séances de soutien à la parentalité, actions de communication avec conférences ouvertes aux parents).

Toutefois, il reste encore du chemin à parcourir. Par exemple, l'étude de mars 2023 de l'ARCOM montre que les publicités visionnées véhiculent encore des stéréotypes sexistes : les filles sont encore beaucoup plus représentées pour des produits associés aux stéréotypes féminins et les garçons pour des produits associés aux stéréotypes masculins.

C'est pourquoi, la nouvelle charte signée ce jour pour la période 2023-2026 intègre des indicateurs de suivi afin d'objectiver les progrès en matière de représentation mixte des jouets. Désormais, un bilan des engagements respectifs des acteurs signataires sera transmis chaque année au gouvernement.

Au-delà des enjeux de représentation mixte, les ministres ont insisté sur l'importance de la filière industrielle des jouets. Si une part conséquente des jouets achetés en France est aujourd'hui importée, les fabricants français ont néanmoins su garder leur savoir-faire industriel. Certaines entreprises ont démontré qu'il est possible de produire en France en étant compétitif. Les jouets fabriqués en France sont de plus en plus plébiscités par les consommateurs, vus comme étant gage de qualité et de sécurité, un moyen de réduire notre empreinte carbone ainsi qu'une participation à une économie solidaire et inclusive.

« La charte pour une représentation mixte des jouets est un pas important dans la lutte contre les stéréotypes ancrés dès le plus jeune âge, notamment par le biais des jouets. Les jouets scientifiques sont un exemple particulièrement parlant. Ils doivent être conçus de manière à répondre aux grands défis climatiques et à promouvoir les métiers liés aux STIM (Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) autant auprès des filles que des garçons. » **Roland Lescure**, Ministre délégué chargé de l'Industrie.

« La déconstruction des stéréotypes de genre, dès le plus jeune âge, c'est la première des actions à mener pour se rapprocher de l'égalité entre les femmes et les hommes. Celle-ci constitue une œuvre ambitieuse et de longue haleine, tant les enfants peuvent grandir imprégnés par ces stéréotypes. S'en débarrasser nécessite de diffuser et de transmettre une culture de l'égalité. » **Bérangère Couillard**, Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

Contacts presse

Service presse de Mme Bérangère Couillard

ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations

Tel : 01 42 75 62 75

Mél : presse-efh@pm.gouv.fr

Service presse de M. Roland Lescure

ministre délégué chargé de l'Industrie

Tel : 01 53 18 46 19

Mél : presse@industrie.gouv.fr